

DEPARTEMENT DE LA DROME COMMUNE DE LA BAUME CORNILLANE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2021

Présents : Alexandre BLANC, Sandrine CACHOT, Marie-Thérèse CASTAING, Bruno CHARVE, Gaëlle LANCIEN, Frédéric LECLERCQ, André MOURIQUAND, Thierry PION, Isabelle PRAL, Dominique SYLVESTRE, Brigitte THIVOLLE.

Secrétaire de Séance : Sandrine CACHOT

Ouverture de séance : 20h00

1- Approbation du compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal

Suite à une relecture collective et quelques précisions apportées, le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

2- ONF

Le 3 mai 2021, M. Maurin, représentant de l'ONF et M. Melchior, agent de terrain ont rencontré M. le maire et quelques élus pour faire un point sur l'état de la forêt communale. (Arrivée de Thierry Pion à 20h16)

La commune a fait l'acquisition en 2016 de nouvelles parcelles : ZL41, ZL48 et ZL219 (soit 3ha2241 au site de la Grotte de La Dame) et souhaite proposer leur intégration au plan de gestion de l'ONF.

Vote de délibération pour intégrer les nouvelles parcelles au plan de gestion de l'ONF :
Approbation à l'unanimité.

Le conseil doit se prononcer sur le plan d'aménagement de la forêt communale, établi par l'Office National des Forêts pour la période 2021-2040.

Vote : Approbation à l'unanimité.

3. Antenne relais

Dans le cadre de l'accord « New Deal Mobile », l'opérateur SFR désigné par l'arrêté Ministériel du 27 mai 2020 doit couvrir la zone blanche de la commune pour les 4 opérateurs : Bouygues, Free, Orange et SFR. Pour cette mission d'intérêt public, SFR nous a sollicité pour mettre à disposition contre loyer, une partie de la parcelle ZK 09, qui correspond aux objectifs de couvertures ciblés ainsi qu'aux contraintes techniques. Après avoir informé tout(es) les Balmoises et Balmois du site qui a été retenu pour l'implantation de cette antenne, des réponses positives et négatives ont été collectées, ainsi qu'une pétition réunissant 33 signatures contre le projet.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Hoffner venu assister au Conseil Municipal et qui expose ses arguments.

Après avoir pris connaissance de la convention et des divers courriers reçus en mairie, le conseil municipal doit à présent délibérer pour mettre à disposition une partie de la parcelle ZK 09 à l'opérateur SFR. Il ne s'agit pas de donner une quelconque autorisation d'urbanisme. SFR devra déposer une autorisation d'urbanisme conforme au PLU en son temps. Lorsque celle-ci sera déposée, elle sera consultable en mairie.

Vote à bulletin secret : 6 bulletins pour, 2 contre, 3 abstentions.

A la majorité, la convention de mise à disposition du terrain sera signée avec SFR.

4. Arrêté pour la défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Afin d'être en règle, la commune doit prendre un arrêté prouvant que le schéma de défense incendie est enclenché. En parallèle, le devis pour l'étude du schéma de défense incendie a été signé avec l'Entreprise F.P.I. de Tournon.

Vote : Approbation à l'unanimité.

5. Proposition de recrutement d'un CDD pour accroissement temporaire d'activité

Le conseil municipal doit se prononcer pour la création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité de 22 heures du 1^{er} juin au 8 juin 2021.

Vote : Approbation à l'unanimité.

(Départ d'Alexandre Blanc – 21h05)

6. Service déchet de l'AGGLO

En raison de l'arrêt prochain du service de collecte des ordures ménagères en porte à porte, le service déchets de l'AGGLO a transmis à la mairie un résumé du projet et des sites retenus sur notre commune :

- Trois conteneurs semi-enterrés seraient ajoutés à côtés des bacs actuels près du local technique au centre du village. L'endroit exact doit être précisé en lien avec le projet d'aménagement du futur quartier.
- Un conteneur semi-enterré pour les ordures ménagères et trois bacs de tri sélectif seraient ajoutés au Pas du pont.
- Deux conteneurs semi-enterrés ordures ménagères et trois bacs de tri sélectif seraient mis en place Route de Montmeyran mais sur la commune d'Ourches.
- Un dernier point devrait se situer au Quartier des « Crottes » mais sur la commune de Montmeyran.

Pour ces deux derniers endroits une convention devrait être signée entre l'AGGLO et les communes limitrophes concernées.

7. Urbanisme

a) Réunion « cycle de l'eau » à l'Agglo :

Dominique Sylvestre s'est rendu à la réunion sur le thème du « Cycle de l'eau » à l'Agglo. Cette dernière préconise de créer des tranchées drainantes dès que possible. Un pourcentage de pénalités pourrait être instauré pour les communes récalcitrantes. La possibilité de mise en place d'aides pour « désimpermeabiliser » des espaces publics est à l'étude.

b) Projet nouveau quartier :

Le permis d'aménager est en cours d'élaboration. La consultation des différents services de l'AGGLO (déchets, assainissement, eaux pluviales, éclairage public) suit son cours. Une réunion est prévue le 25 mai à 14h avec Valence Romans Déplacement. Le Syndicat des eaux a été contacté et le syndicat d'irrigation a été informé. Marithé Castaing demande des précisions concernant la parcelle ZL 136 le long de la route départementale. A ce jour, cette parcelle est régie par un règlement du PLU différent par rapport aux parcelles sur le terrain du futur quartier. Ce qui pourra poser problème lors de l'aménagement global du quartier. Une réflexion est en cours concernant cette parcelle.

c) PC – M. MONCHAUD Julien

Le service instructeur a rendu un avis favorable pour la piscine, la terrasse et le changement des baies vitrées.

d) DP – M. GARDE Olivier

Demande pour la construction d'un abri voiture.

e) DP – M. CALAF Jean-Philippe

Demande pour la pose de deux velux sur la partie garage.

f) Mr et Mme DODET Benjamin

Projet d'aménagement d'un bâtiment avec changement de destination prévu dans le PLU.

8- Questions et informations diverses

a) Travaux

Chemin de la Graire

Une réunion de la commission travaux est fixée pour le mardi 8 juin à 19h.

Restaurant La Pangée : Monsieur Jonathan Mathieu demande l'accord de la mairie pour réaliser à ses frais des travaux dans le restaurant : abaisser le plafond afin d'atténuer le bruit et déplacer le bar.

Le conseil ne s'y opposerait pas sous réserve d'avoir un aperçu du projet et des matériaux utilisés.

b) Elections Départementales et Régionales

Pour les prochaines élections Régionales et Départementales des 20 et 27 juin 2021, les assesseurs devront être vaccinés 15 jours avant ou avoir réalisé un test négatif 48h avant. Le tableau a été mis à jour, il manque quatre personnes pour le 20 juin.

c) Bulletin municipal

Le bulletin municipal est en cours de préparation. Plusieurs thèmes seront abordés : Les 20 ans de la Pangée, le plan défense incendie, la cérémonie du 8 mai, les écoles... Les articles sont à faire parvenir avant le 29 mai.

d) Chemins ruraux

Un rendez-vous a été fixé le mercredi 26 mai à 10h30 avec M. Hervé Fraisse afin de comparer le tracé actuel de certains chemins avec celui des plans de la mairie.

e) Animations à venir

La Compagnie « Cpossible » propose la création d'un festival les 18, 19 et 20 juin sur le site du Donjon. Sur le thème « La culture revient au centre du monde ». La Compagnie se charge de transporter, d'installer, de ranger son matériel et de laisser le site propre après son départ.

Il n'y aurait pas d'entrée payante. Les artistes seraient payés « au chapeau ».

Le 23 juin à 18h30 il y aura le « Festival d'un jour » avec la projection d'un film de Folimage pour un public à partir de 6 ans.

L'APE organiserait une journée festive le 3 juillet.

Le salon du livre devrait être remis en place sur le premier week-end d'octobre 2021.

f) Gendarmerie

Lors d'une « réunion gendarmerie », une information a été donnée concernant « panneau pocket », une application qui permet d'informer les habitants d'une commune en temps et en heure sur portable ou tablette s'ils le souhaitent.

g) Périscolaire

Une réunion est prévue entre des membres de l'APE, les enseignants, des élus pour réfléchir aux locaux du périscolaire.

Clôture de séance : 23h00

Prochain conseil : Date à déterminer.